



National Defence

National Defence Headquarters

Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale

Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby
revised; unless otherwise indicated, all
other terms and conditions of the
Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé;
sauf indication contraire, les modalités de
l'invitation demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution

Department of National Defence
101 Colonel By Dr.
DGLEPM / DLP 6
Ottawa, ON, Canada
K1A 0K2

**Solicitation Closes –
L'invitation prend fin**

At – à : 29 March / Avril 2017

On - le : 1400hrs / 14h00 EDT

Title/Titre Instruction et Attestation en Matière d'Accès par Câble et Instruction Personnalisée sur le Travail en Altitude / Rope Access Training & Certification and Customized Work Aloft Course		Solicitation No – N° de l'invitation W6399-17JA50/A	
Amendment No. – No. Modif. 003			
Date 14 March 2017			
Reference number/ N° de référence du client:			
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Joyce.harper@forces.gc.ca			
Telephone No. – N° de téléphone 613-949-4819		FAX No – N° de fax	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes			

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required - Livraison exigée	Delivery offered - Livraison proposée
See Herein / Précisé dans les présentes	
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

L'amendement 003 est soulevé pour répondre aux questions des soumissionnaires potentiels.

Q1 : Page 7 – Article 2.6 – Veuillez confirmer que cela vise le soumissionnaire désirant inspecter le site mais n'est qu'une visite facultative à la demande du soumissionnaire. Dans ce cas, suis-je toujours un soumissionnaire admissible?

R1 : En effet, cela est facultatif. Les soumissionnaires ne sont pas écartés si une visite n'est pas effectuée.

Q2 : Page 16 – Article 1.4 – Veuillez confirmer que seules les normes mentionnées de la CSA s'appliquent, et aucune autre. Nota : J'insiste sur le fait que l'instruction moderne en matière d'accès par câble n'est pas très pratique si les « menottes » de la CSA sont mises.

R2 : Non. Toutes les normes pertinentes de la CSA s'appliquent.
Énoncé des travaux, paragraphe 1.4.

EFFACER : Au complet.

INSÉRER : Toutes les normes pertinentes de la CSA s'appliquent.

Q3 : Page 17 – Article 2.1.1 – Veuillez confirmer que l'instruction de la SPRAT doit être offerte à l'installation de l'offrant et ne peut pas se dérouler à un des emplacements du MDN.

R3 : En effet, cela doit être fourni par l'offrant. Les emplacements du MDN ne sont pas facilement disponibles.

Q4 : Page 17 – Article 3.1.2

a) Veuillez confirmer qu'un préavis de 30 jours est donné à l'offrant avant un atelier d'instruction souhaité, qu'il s'agisse de la SPRAT ou du travail en altitude, et qu'une autre période de 30 jours serait accordée si un autre atelier est demandé pendant le déroulement d'un atelier.

b) Veuillez confirmer que chaque cours pourra comprendre jusqu'à six participants mais que le nombre exact sera donné au moment de la commande.

R4 : a) Confirmé

b) Confirmé

Q5 : Page 18 – Article 3.2.5

b) Veuillez confirmer que le cours sur le travail en altitude doit octroyer une attestation de niveau 1 de la SPRAT aux participants qui le réussissent et que cette instruction est offerte à l'emplacement du MDN, et non à l'installation de l'offrant.

Nota : Si votre réponse est « oui », je suis confus, car cette réponse indique que les installations du MDN sont appropriées pour de l'instruction de la SPRAT et que cinq jours de l'instruction en travail en altitude sont réservées à l'instruction de la SPRAT.

Les images figurant dans le document indiquent que les installations du MDN sont appropriées pour l'instruction de la SPRAT.

R5 : En effet, l'instruction en matière de travail en altitude doit être offerte à un emplacement du MDN. Les images dans le document présentent les seuls endroits qui seront utilisés à cette fin.

Q6: Page 19 – Article 3.2.5

e) Veuillez confirmer que le cours de travail en altitude doit durer entre 72 et 80 heures, soit 9 ou 10 jours consécutifs.

R6 : Dans une période de douze jours. Deux semaines, du lundi au vendredi.

Q7 : Page 19 – Article 3.2.7

- a) Veuillez confirmer que le MDN fournira tout le matériel et l'EPI requis pour l'instruction en matière de travail en altitude.
- b) Veuillez confirmer que le matériel ci-dessus doit être homologué par la CSA conformément à l'Article 1.4, mais que l'offrant doit déterminer que le matériel susmentionné est homologué et considéré sécuritaire avant leur utilisation. Si votre réponse est oui, quelle quantité de matériel l'offrant devra-t-il inspecter et en combien de temps?

R7 : a) En effet.

b) En effet. Jusqu'à 20 points d'ancrage et EPI pour 20 participants. L'offrant peut demander une inspection sur réception de la commande.

Q8 : Page 19 – Article 3.2.8 – Veuillez confirmer que, peu importe le nombre de participants, deux instructeurs doivent être présents.

R8 : Confirmé

Le reste demeure le même.